On entend régulièrement « pérenne » à tout propos. Cela ne veut-il pas dire : immuable, éternel, tout simplement ?

Réponse apportée le 10/21/2010 par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Voici la définition exacte, donnée par le Robert:

« pérenne [peʀɛn] adj.
ÉTYM. 1588; lat. perennis « qui dure un an; durable », de per- « à travers », et annus (→ An).

*Littéraire. Qui dure longtemps ou depuis longtemps.

*Glaciologie
Neiges pérennes, neiges qui ne fondent pas l'été.
*Hydrologie
Rivière, source pérenne, rivière, source dont l'écoulement est permanent. »

Nous avons également recherché dans le Grand Larousse Universel
qui nous indique la même définition.

Vous pouvez la définition donnée en ligne sur le site du Larousse :
<
http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-autre/p%C3%A9renne/78352>

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d’information)
http://www.bpi.fr

Accueil